

AVIS DU CSRPN de Bretagne N°2014-12-RNN <u>Plan de gestion de la réserve naturelle nationale d'Iroise</u>	Examen le 13/05/2014	FAVORABLE à l'unanimité
---	---------------------------------------	--------------------------------

Exposé :

La réserve naturelle nationale d'Iroise, créée le 12 octobre 1992, est cogérée par l'association Bretagne Vivante et par le Parc naturel marin d'Iroise depuis le 09 octobre 2012 à titre expérimental. Les différents îles et îlots de la réserve sont par ailleurs intégrés dans des périmètres de protection plus larges : site classé, sites Natura 2000 « Ouessant-Molène » et réserve de biosphère .

Le patrimoine naturel de la réserve et les enjeux de conservation :

- La réserve naturelle d'Iroise, en raison de son caractère insulaire, constitue une zone refuge pour la nidification des oiseaux marins et côtiers, mais aussi terrestres ;
- La diversité des milieux physiques a conduit au développement d'une mosaïque de paysages floristiques ;
- Chaque île possède une morphologie propre et originale, liée à la nature de la roche mère.

De plus, la réserve recèle potentiellement des espèces remarquables, non identifiées jusqu'à l'heure actuelle (cas des lichens ou des invertébrés terrestres).

Le plan de gestion 2014-2023 s'articule autour de sept objectifs à long terme. Ils sont eux-mêmes déclinés en trois objectifs prioritaires, relatifs à la conservation du patrimoine naturel, et quatre objectifs complémentaires qui concernent la connaissance générale du patrimoine naturel, la connaissance et la conservation du patrimoine culturel, la pédagogie et l'environnement socio-culturel.

Les 7 objectifs à long terme sont les suivants :

1. Maintenir les potentialités d'accueil pour les oiseaux nicheurs ;
2. Maintenir dans un bon état de conservation les habitats d'intérêt communautaire et les espèces végétales remarquables ;
3. Conforter le haut niveau de protection des îlots de l'archipel de Molène en redéfinissant le périmètre de la réserve naturelle ;
4. Actualiser et améliorer la connaissance générale du patrimoine naturel de la réserve ;
5. Contribuer aux réseaux de suivis et d'acquisition de connaissances et encourager les collaborations scientifiques ;
6. Mieux connaître et préserver le patrimoine culturel ;
7. Mieux sensibiliser les publics et promouvoir la réserve.

Rapport de Jacques Grall :

L'intérêt géologique de la réserve est fort et il semble nécessaire qu'à l'avenir les gestionnaires de la réserve d'Iroise la prennent en compte.

L'évolution du document fait apparaître une meilleure prise en compte de l'unité écologique fonctionnelle que représente l'archipel de Molène, tout en soulignant les liens que ce système entretient avec les milieux terrestres et océaniques qui le bordent.

Ainsi le plan de gestion vise désormais à mieux comprendre les liens qu'entretiennent les oiseaux de mer avec l'Iroise et l'océan, tant sur le plan de la connaissance des zones fréquentées que sur celui des proies sélectionnées.

Ces études paraissent répondre à l'attente du CSRPN : les éléments recueillis devraient permettre à terme de proposer un nouveau périmètre, cohérent d'un point de vue fonctionnel (essentiellement pour l'avifaune) pour la réserve. En l'état, le rapporteur considère que ce plan de gestion est tout à fait acceptable.

Débat :

Il ressort du débat les points suivants :

L'étude des liens qu'entretiennent les oiseaux de mer avec l'Iroise et l'océan, tant sur le plan de la connaissance des zones fréquentées que sur celui des proies sélectionnées est intéressante mais l'équipement en balises prévu des oiseaux a des limites. Il convient de respecter deux contraintes qui peuvent sembler contradictoires : instrumenter suffisamment d'oiseaux pour que les données soient scientifiquement parlantes tout en évitant tout impact sur le fonctionnement normal de la population locale. Par ailleurs, il faut s'attendre à ce que les résultats décrivent des secteurs d'alimentation très éloignés (dizaines de kilomètres ou plus), hors des possibilités d'action directe du gestionnaire de la réserve.

L'idée d'observatoire des dynamiques met en avant des espèces subjectivement privilégiées et facilite l'implication des gestionnaires, mais ne peut suffire.

Le plan de gestion sépare nettement les thèmes « suivis écologiques, études, inventaires » du thème « recherche » alors que des passerelles doivent exister entre ces thèmes.

Les suivis écologiques peuvent être faits par l'équipe de la réserve alors que l'inventaire à une dimension recherche et est fait par un laboratoire ou des scientifiques extérieurs.

La méthodologie d'élaboration des plans de gestion des réserves oblige le gestionnaire à une présentation très détaillée et trop peu synthétique. Un document synthétique donnant du recul et une analyse globale de la situation de la réserve serait utile.

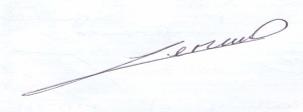
Avis du CSRPN :

Le CSRPN valide le plan de gestion à l'unanimité. Il émet cependant les prescriptions suivantes :

- **la géologie doit être intégrée de façon transversale dans le plan de gestion ;**
- **la dimension d'observatoire doit également mieux être intégrée, avec une formalisation des suivis longue durée ;**
- **il est suggéré aux gestionnaires de produire un document de synthèse du plan de gestion permettant aux lecteurs d'avoir un recul suffisant et une analyse globale de la situation de la réserve.**

Rennes, le 20 novembre 2014

Le Président du CSRPN,



Patrick Le Mao